



# Nouvelles des Aires Protégées en Afrique

News from African Protected Areas

N°52  
Avril 2012



La **Liste rouge de l'UICN** (liste des espèces menacées dans le monde) est un outil essentiel pour orienter les décisions de conservation. Ci-après sont présentés quelques extraits et résumés de l'analyse synthétique la dernière édition, préparée en 2008 (et régulièrement révisée depuis). Afin de mieux comprendre ce qu'est la Liste rouge, à quoi elle sert, comment elle fonctionne, quelles sont les grandes tendances évolutives de ces espèces...

© Joe Zammit-Lucia

Plus d'information sur : [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org)

Ci-dessus, le *Lynx pardelle* (*Lynx pardinus*) – une espèce classée en danger critique d'extinction - illustre la couverture du document dont sont issues les informations de cette NAPA.

## LA VIE SAUVAGE DANS UN MONDE EN MUTATION

La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées™

Analyse de la Liste 2008 (extraits)

Édité par Jean-Christophe Vié, Craig Hilton-Taylor et Simon N. Stuart

### 1) La Liste rouge des espèces menacées : un outil fondamental pour la conservation

**Qu'est-ce que la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées ?**

La Liste rouge de l'UICN est considérée comme la source d'informations la plus complète sur le statut de conservation global des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur un système objectif d'évaluation du risque d'extinction de chaque espèce. Les espèces qui sont classées comme *En danger critique d'extinction*, *En danger* ou *Vulnérables* sont collectivement décrites comme étant «menacées».

**Quelles informations sont incluses pour chaque espèce ?**

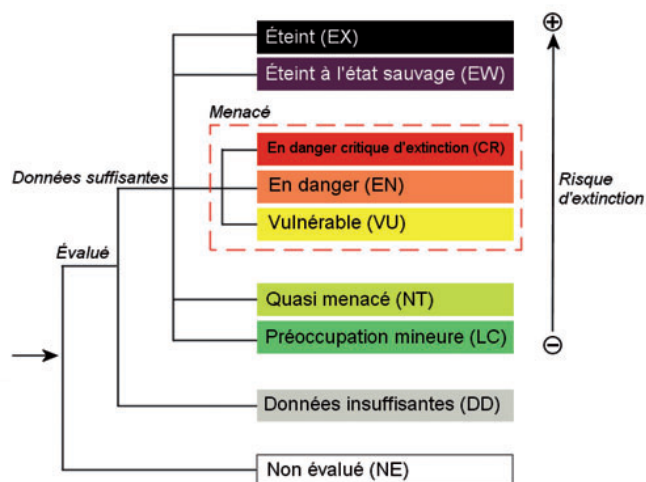
La Liste rouge de l'UICN n'est pas seulement un registre de noms et de catégories de menaces associées. C'est une source très riche d'informations sur les menaces qui pèsent sur les espèces, sur leurs exigences écologiques, les endroits où elles vivent, et sur les actions de conservation auxquelles il est possible de recourir pour empêcher leur extinction.

### Comment la Liste rouge de l'UICN est-elle établie ?

Les évaluations des espèces sont réalisées grâce aux connaissances de milliers de scientifiques éminents, spécialistes des espèces du monde entier, et elles font l'objet d'une validation par des pairs. Les contributions proviennent de membres de la Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN, des organisations partenaires de l'UICN pour la Liste rouge et d'autres experts. Des outils de gestion des informations, collectivement appelés le Service d'information sur les espèces (SIS), ont été développés pour collecter, gérer, traiter et publier les données.

### Quelles espèces sont inscrites sur la Liste rouge de l'UICN ?

En 2008, 44 837 espèces ont déjà été évaluées et 38% ont été classées comme menacées. Des évaluations complètes ont été faites pour chaque espèce connue de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de requins, de coraux bâtisseurs de récifs, de cycadacées et de conifères. Des efforts sont en cours pour terminer l'évaluation de tous les reptiles et les poissons et de groupes sélectionnés de plantes et d'invertébrés. Bien qu'une petite proportion des espèces mondiales seulement ait été évaluée à ce jour, cet échantillon indique comment se porte la vie sur terre et combien nos connaissances restent limitées.



Structure des Catégories de la Liste rouge.

### Listes rouges nationales et régionales

L'UICN a mis au point des lignes directrices pour évaluer le statut des espèces à des niveaux régionaux pour rendre possible la production de Listes rouges nationales et régionales. L'UICN entreprend de plus en plus d'évaluations nationales et régionales et collabore avec des projets de Listes rouges nationales afin d'intégrer leurs données dans la Liste rouge mondiale.

### Comment l'information de la Liste rouge est-elle utilisée ?

La Liste rouge compte un grand nombre d'utilisateurs, y compris des environnementalistes, des décideurs

politiques et des entreprises. Différentes utilisations sont données ci-dessous :

**Indicateur des tendances de la biodiversité** : Les gouvernements se sont fixé différentes cibles pour réduire les pertes de biodiversité, et des indicateurs sont indispensables pour évaluer les progrès accomplis. L'Indice liste rouge est un indicateur qui révèle les tendances du risque général d'extinction.

**Politiques** : La Liste rouge de l'UICN informe des législations nationales et des accords environnementaux multilatéraux. Elle sert aussi à classer les priorités en matière d'allocation financière (par ex. par le Fonds pour l'environnement mondial).

**Planification de la conservation** : Plusieurs instruments de planification de la conservation se basent sur la Liste rouge de l'UICN, y compris les Zones importantes pour la conservation des oiseaux et des plantes, les Zones clés pour la biodiversité, les sites de l'«Alliance pour une extinction zéro» et les stratégies de planification systématique de la conservation.

**Gestion de site publique et privée** : La Liste rouge de l'UICN est un outil permettant d'orienter le développement foncier ; elle peut guider des évaluations d'impact environnemental. Les informations sont utilisées dans des plans de gestion de la biodiversité et des plans de réhabilitation de sites.

**Rouge pour danger... Rouge pour mobilisation ?** La perte de biodiversité est une des crises mondiales les plus urgentes. De plus, il y a une prise de conscience grandissante du fait que la biodiversité est à la base des moyens d'existence de l'humanité. La Liste rouge de l'UICN est un appel à faire campagne pour la résolution de la crise des extinctions. De nombreuses organisations clés de conservation et des sites d'information se basent sur la Liste rouge de l'UICN pour faire passer leur message.

### Le site Internet de la Liste rouge de l'UICN

La Liste rouge de l'UICN est trop longue pour paraître sous forme de livre. Il est cependant possible de la trouver en intégralité sur [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org). Le site est actualisé une fois par an, et l'information y est librement accessible à tous.

## 2) L'état des espèces dans le monde

### Un monde riche en espèces

La diversité des espèces qui existent aujourd'hui est le résultat de 3,5 milliards d'années d'évolution impliquant radiation, spéciation, extinction et, plus récemment, les impacts de l'homme. Les estimations actuelles du nombre d'espèces vont de 5 à 30 millions, avec une estimation plus communément citée allant de 8 à 14 millions ; parmi celles-ci, seules environ 1,8 millions ont été décrites.

Alors que les scientifiques discutent du nombre d'espèces existantes, la marée croissante d'espèces, décrites ou non, en voie d'extinction du fait des activités humaines est de plus en plus inquiétante. Bien que l'on n'ait évalué que 2,5% de toutes les espèces décrites dans le monde, la Liste rouge de l'UICN donne un aperçu très utile de ce qui se passe pour les espèces aujourd'hui et souligne le besoin urgent d'actions de conservation.

### La version 2008 de la Liste rouge de l'UICN

La version 2008 de la Liste rouge comprend 44 838 espèces dont 869 (2%) sont Eteintes ou Eteintes à l'état sauvage, 16 928 (38%) sont menacées d'extinction (3 246 En danger critique d'extinction, 4 770 En danger et 8 912 Vulnérables), 3 513 (8%) sont Quasi menacées et 5 570 (12%) sont insuffisamment documentées pour pouvoir déterminer leur statut (Données insuffisantes).

Le nombre d'extinctions pourrait bien dépasser 1 100 si on prend en compte les 257 espèces En danger critique d'extinction identifiées comme « Peut-être éteintes ».

La version 2008 de la Liste rouge de l'UICN comprend :

- Une réévaluation complète des mammifères du monde, qui montre que près d'un quart (22%) des espèces de mammifères sont menacées au niveau mondial ou Eteintes et que 836 (15%) sont dans la Catégorie Données insuffisantes.

- L'addition de 366 nouveaux amphibiens, beaucoup étant menacés, et l'extinction confirmée de deux espèces de plus, confirmant la crise d'extinction à laquelle sont confrontés les amphibiens; près d'un tiers (31%) sont menacés ou Eteints et 25% sont dans la Catégorie Données insuffisantes.

Une réévaluation complète des oiseaux du monde qui montre qu'un oiseau sur 7 (14%) est menacé ou Eteint. Les oiseaux sont un des groupes les mieux connus, avec seulement 1% présentant des Données insuffisantes.

- 845 espèces de coraux des mers chaudes bâtisseurs de récifs parmi lesquels plus du quart (27%) sont classées comme menacées et 17% présentent des Données insuffisantes.

- Les 161 espèces de mérous; plus de 12% sont menacées d'extinction en raison d'une pêche non soutenable; 30% présentent des Données insuffisantes.

- Les 1 280 espèces de crabes d'eau douce, dont 16% sont menacées d'extinction, mais 49% ont des Données insuffisantes.

La Liste rouge 2008 comprend aussi quelques nouvelles espèces remarquables, par exemple 14 tarentules d'Inde, trois orchidées américaines, une fascinante espèce de *Rafflesia* (des plantes produisant d'énormes fleurs) des Philippines, et un bourdon qui a décliné de façon dramatique en Amérique du Nord, à l'image d'autres pollinisateurs importants dans le monde.

### Comparaison avec les Listes rouges antérieures – bonnes ou mauvaises nouvelles ?

La Liste rouge couvre un nombre croissant d'espèces – 41 415 espèces en 2007 et 44 838 en 2008 – il n'est donc pas étonnant que le nombre d'espèces menacées soit passé de 16 116 à 16 928. Cependant, la proportion d'espèces menacées a diminué légèrement. On pourrait interpréter cela comme une bonne nouvelle, mais parmi les 223 espèces qui ont connu un changement de statut sur la Liste rouge entre 2007 et 2008, 183 (82%) sont devenues plus menacées contre 40 (18%) devenues moins menacées.

L'Indice liste rouge pour les oiseaux montre une détérioration persistante et continue du statut des oiseaux du monde entre 1988 et 2008. Depuis 1988, 225 espèces d'oiseaux sont devenues plus menacées, contre 32 espèces seulement qui sont aujourd'hui moins menacées.

Une autre preuve du déclin croissant de la biodiversité nous vient des amphibiens. Malgré une révision très limitée en 2008, sept espèces se sont avérées plus menacées en 2008; au moins 42% de toutes les espèces ont des populations en déclin, indiquant que le nombre d'espèces menacées va probablement augmenter à l'avenir, contre moins d'un pour cent présentant une tendance à l'augmentation.

Des espèces peuvent aussi se rétablir. En 2008, 37 améliorations ont été enregistrées chez les mammifères. On estime aussi que 16 espèces d'oiseaux ont évité l'extinction depuis 15 ans grâce à des programmes de conservation. La conservation donne des résultats, mais pour atténuer la crise des extinctions, il faut faire beaucoup plus, et vite.

### 3) Elargir le champ des évaluations de l'état de la biodiversité

#### Le besoin d'une vue plus large de la biodiversité

À ce jour, les décisions majeures en matière de conservation et les indicateurs de changements de la biodiversité basés sur les espèces n'ont inclus que des données sur un ensemble réduit d'espèces, et ils ne tiennent donc pas encore compte de la plus grande partie de la biodiversité. L'évaluation des plus grands groupes comprenant des organismes moins bien connus, représente un défi de taille, et il n'est pas souvent possible de réaliser une étude complète de groupes entiers.

#### Une nouvelle approche

Une nouvelle approche a été mise au point; elle consiste à sélectionner un large échantillon d'espèces au sein de groupes particuliers. Cela permet de déterminer l'état général de conservation d'un groupe, de cartographier les zones de menaces principales, d'identifier ces menaces et de montrer quelles actions clés sont nécessaires pour endiguer le déclin au sein de ce groupe. Cette approche conduira à une meilleure



connaissance du statut de la biodiversité mondiale en intégrant des données sur les vertébrés, les invertébrés et les plantes.

### Evaluer des tendances pour la biodiversité

En réalisant des évaluations à intervalles réguliers, on peut utiliser les changements de statut de menace pour les espèces pour suivre les tendances globales en termes d'extinction. En utilisant l'approche par échantillon, l'Indice liste rouge de l'UICN est un indicateur global de la biodiversité qui peut intégrer des espèces de vertébrés, de plantes et d'invertébrés des écosystèmes terrestre, d'eau douce et marin.

### Statut des vertébrés terrestres du monde

En couplant les nouvelles évaluations de reptiles avec les données pour les mammifères, les amphibiens et les oiseaux on obtient une image plus précise des vertébrés terrestres mondialement menacés. Vingt-quatre pour cent des vertébrés terrestres sont menacés d'extinction et, constat inquiétant, ce sont les régions où se trouvent les espèces les plus menacées qui sont souvent les moins bien connues.

### La distribution des menaces chez les reptiles

L'évaluation d'un échantillon représentatif de reptiles a montré qu'au moins 18% des espèces sont menacées d'extinction. La région indo-malaise héberge la plus grande diversité d'espèces de reptiles, mais elle souffre aussi de niveaux élevés de déforestation et de surexploitation, ce qui aboutit à la plus forte concentration d'espèces menacées. Pourtant, c'est dans les Néotropiques - en particulier les îles Caraïbes et le nord de l'Amérique du Sud - que l'on trouve le plus grand nombre d'espèces courant un risque d'extinction extrêmement élevé.

### Premiers groupes d'invertébrés globalement représentatifs sur la Liste rouge de l'UICN

Au moins 16% des crabes d'eau douce sont menacés d'extinction, et la majorité d'entre eux sont des espèces dont l'aire de répartition est restreinte. Le niveau de menace relativement élevé au sein de ce groupe est peut-être le résultat de caractéristiques biologiques particulières associées à la fragmentation de leur habitat.

Au moins neuf pour cent des libellules et des demoiselles sont menacées. Ces espèces ont une capacité de dispersion supérieure à la moyenne et des aires de répartition généralement étendues. On trouve la majorité des espèces menacées dans les cours d'eau et les rivières, ce qui peut être dû à une association d'exigences écologiques plus spécifiques et de pressions environnementales plus fortes.

Des populations saines d'invertébrés sont synonymes d'écosystèmes capables de fournir aux hommes des services essentiels. Cependant, la gestion des bassins hydrographiques et des zones humides est complexe

étant donné que ce sont des systèmes ouverts dont les limites sont mal définies.

### Divers niveaux de menaces

Les espèces d'eau douce sont, en moyenne, plus à risque que leurs homologues terrestres et la perte et la dégradation des habitats représentent la plus grave menace pour les groupes non marins dans le monde. En cas de perte d'habitat, on peut considérer qu'il existe une corrélation positive entre le déclin des populations de vertébrés et celui des autres groupes d'espèces. En revanche, des menaces comme l'exploitation ou la pollution, n'engendrent pas nécessairement les mêmes tendances chez toutes les espèces partageant le même écosystème.

### Résultats pour 2010

D'ici 2010, la couverture de la Liste rouge de l'UICN inclut celle de huit groupes d'invertébrés, ce qui fait plus que doubler la couverture actuelle des invertébrés. Les résultats de l'Indice liste rouge de l'UICN fournissent un indicateur pour la biodiversité qui sera beaucoup plus largement représentatif de la biodiversité mondiale.

## 4) Sensibilité des espèces aux impacts des changements climatiques

Il est de plus en plus évident que les changements climatiques vont devenir une des principales causes d'extinction des espèces au 21<sup>ème</sup> siècle. Mais comment savoir quelles espèces courent le plus grand risque ? L'UICN est en train de mettre au point des outils d'évaluation permettant d'identifier les espèces les plus sensibles ainsi que les régions qui les abritent.

### Pourquoi certaines espèces sont-elles plus sensibles aux changements climatiques que d'autres ?

Certaines espèces sont beaucoup plus sensibles en raison de leur biologie et de leurs caractéristiques écologiques, comportementales, physiologiques et génétiques. Le risque d'extinction augmente de façon significative lorsqu'une espèce présente une forte sensibilité aux changements climatiques et qu'elle doit faire face à de grands changements climatiques.

### Quelles sont les caractéristiques biologiques qui font qu'une espèce est particulièrement sensible ?

L'UICN a identifié cinq groupes de caractéristiques, vraisemblablement responsables d'une plus grande sensibilité :

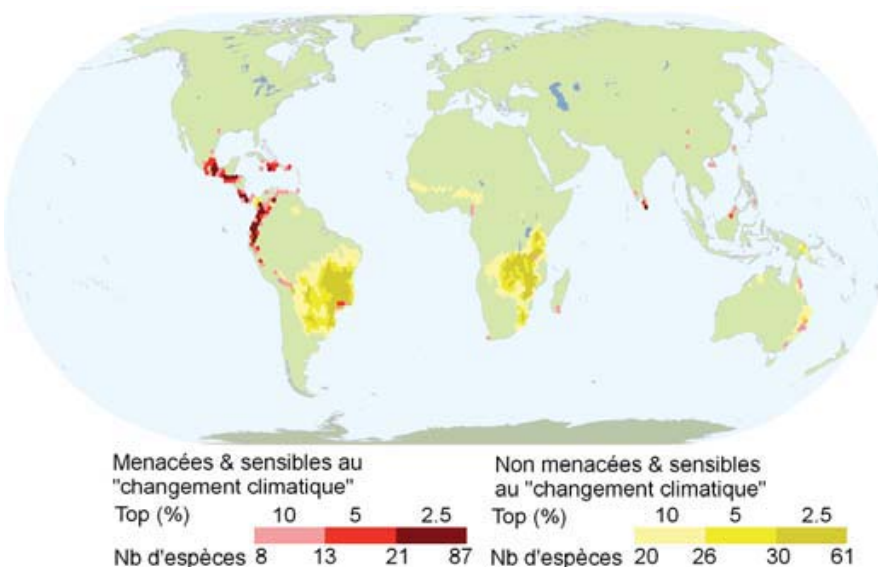
- Une dépendance vis-à-vis d'un habitat et/ou micro habitat spécialisé ;
- De très faibles tolérances ou des seuils environnementaux qui sont susceptibles d'être dépassés, à n'importe quel stade du cycle vital ;
- Une dépendance vis-à-vis d'un déclencheur ou d'un signal environnemental spécifique qui est susceptible d'être dérégulé ;

- Une dépendance vis-à-vis d'interactions interspécifiques susceptibles d'être perturbées ;
- Une faible capacité de dispersion ou de colonisation de zones nouvelles ou plus favorables.

L'UICN a récolté des informations sur ces caractéristiques biologiques pour toutes les espèces d'oiseaux (9 856 espèces), d'amphibiens (6 222 espèces) et de coraux des mers chaudes bâtisseurs de récifs (799 espèces).

### Ces caractéristiques sont-elles fréquentes chez les amphibiens, les oiseaux et les coraux ?

Lorsqu'une espèce possède une ou plusieurs caractéristiques responsables d'un impact négatif des changements climatiques, elle est qualifiée de "sensible aux changements climatiques". En compilant les données obtenues pour les oiseaux, les amphibiens et les coraux bâtisseurs de récifs, les premiers résultats suggèrent que, respectivement, près de 35%, 52% et 71% de ces groupes seraient sensibles aux changements climatiques.



Régions présentant les plus fortes concentrations (10%, 5% et 2,5% des valeurs globales supérieures) d'espèces d'amphibiens évaluées comme menacées et "sensibles aux changements climatiques" (rouges), et non menacées mais "sensibles aux changements climatiques" (jaunes).

### Les espèces "sensibles" sont-elles les mêmes que celles qui sont déjà identifiées comme menacées sur la Liste rouge de l'UICN ?

Ce travail montre que 70-80% des oiseaux, des amphibiens et des coraux déjà menacés sont aussi "sensibles aux changements climatiques". Les espèces les moins résilientes face à des menaces supplémentaires courent le plus grand risque d'extinction. Parmi celles qui ne sont pas menacées, 28-71% sont "sensibles aux changements climatiques". La

conservation de ces espèces, et les zones où elles sont les plus concentrées devraient être considérées comme prioritaires.

### Quelles sont les régions qui comptent les plus fortes concentrations d'espèces "sensibles" ?

Pour les amphibiens et les coraux, nous avons identifié où se trouvaient le plus grand nombre et la plus forte proportion d'espèces menacées et "sensibles aux changements climatiques" ainsi que d'espèces non menacées mais "sensibles aux changements climatiques".

Pour les amphibiens, la plus vaste de ces régions pour les espèces menacées et "sensibles aux changements climatiques" couvre l'Amérique centrale et le nord-ouest de l'Amérique du Sud, tandis que pour les espèces non menacées mais "sensibles aux changements climatiques", c'est le sud du Brésil et les pays voisins ainsi qu'une grande région qui va de l'est au centre et au sud de l'Afrique qui sont identifiés comme prioritaires.

Quant aux coraux, ils sont concentrés dans le "Triangle de corail" (Indonésie, Philippines et jusqu'aux Iles Salomon), riche en espèces, même si diverses autres régions moins riches présentent de grandes proportions d'espèces "sensibles aux changements climatiques".

### Comment l'UICN utilisera-t-elle les évaluations de "sensibilité" aux changements climatiques ?

Associées à des projections spatiales du climat futur, calculées à partir de Modèles de Circulation Générale, ces données viennent compléter les évaluations de risques d'extinction de la Liste rouge de l'UICN et servent de "signal d'alarme" appelant à un suivi intensif ainsi qu'à des actions de conservation pour les espèces touchées.

En savoir plus : [www.iucnredlist.org](http://www.iucnredlist.org)

Déjà considérée comme Vulnérable, l'espèce forestière vénézuélienne *Cochranella antisthenesi* a été évaluée comme "sensible aux changements climatiques"...

© Ariadne Angulo





## La plus grande aire protégée du continent Africain vient d'être créée au Niger : la Réserve Naturelle et Culturelle Nationale de Termit et du Tin Toumma (RNCNTT)

Le 6 mars 2012 est un jour historique pour la conservation des régions désertiques et subdésertiques du Sahel et du Sahara. En effet, le Gouvernement du Niger a officiellement décrété la création de la Réserve Naturelle et Culturelle Nationale du Termit et du Tin Toumma – RNCNTT, pour la conservation de la biodiversité saharienne.

### La plus grande aire protégée d'Afrique !

Située dans l'Est du Niger à plus de 1300 km de Niamey, la capitale, la RNCNTT est aujourd'hui la plus grande aire protégée terrestre du continent africain avec une superficie de 100 000 km<sup>2</sup>.

### Un grand pas pour la sauvegarde des espèces emblématiques du Sahara, très menacées

Avec l'obtention d'un statut de protection légal, la survie de nombreuses espèces en danger d'extinction comme l'addax (*Addax nasomaculatus*), la gazelle dama (*Nanger dama*), le guépard saharien (*Acinonyx jubatus hecki*) ou la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*) ainsi qu'une multitude d'autres espèces de mammifères, d'oiseaux et de reptiles représentatifs du domaine sahélo-saharien, est

dorénavant possible.

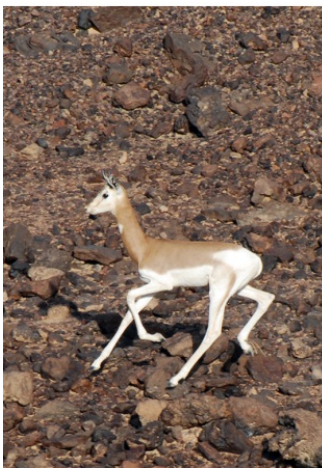
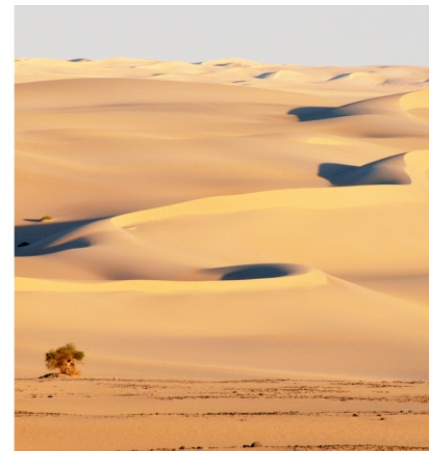
### Un processus partenarial de longue haleine aux multiples enjeux

La création de la réserve découle d'un long processus initié en 2004 et piloté par la CMS (Convention du Programme des Nations Unies pour l'Environnement - PNUE sur les espèces migratrices). Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial - FFEM a financé la mise en place des premières activités et études scientifiques dans la région de Termit, avec l'appui technique et financier du Sahara Conservation Fund – SCF et scientifique de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique - IRSNB. Un 2ème projet, financé en majorité par l'Union européenne, a abouti à la création de la RNCNTT.

Cette dernière découle donc d'un processus participatif à différents niveaux. Au niveau local tout d'abord, la création de la réserve a nécessité une participation active des communautés locales dans le choix du type d'aire protégée qui correspondrait à la **catégorie IV** de l'UICN afin de conserver des pratiques pastorales ancestrales. Une importante sensibilisation a également eu lieu au niveau national. Enfin, un travail de concertation avec l'industrie pétrolière a été entrepris.

### Une étape de franchie mais le chemin qui mène à une conservation effective est encore long

Un grand pas a été franchi grâce à la création de cette nouvelle aire protégée. Il faut maintenant la rendre



Termit & Tin Toumma National Nature and Cultural Reserve landscape and wildlife. Thomas Rabeil/SCF

fonctionnelle, avec un plan de gestion et de conservation. Celui-ci veillera à conserver la biodiversité saharienne, en harmonie avec les pratiques ancestrales de l'élevage transhumant, pratiqué par les populations locales. Pour cela, il est essentiel que les institutions internationales apportent le soutien nécessaire au Niger pour lui permettre d'assurer la pérennité de la Réserve Naturelle et Culturelle Nationale de Termit et de Tin Toumma, espace unique à conserver pour le bénéfice des générations futures.

**Pour plus d'informations, consultez les sites web suivants :**

[www.cms.int](http://www.cms.int)

[www.ass-niger.org](http://www.ass-niger.org)

[www.saharaconservation.org](http://www.saharaconservation.org)

**Contacts utiles :**

**Borja Heredia**

Head of Scientific and Technical Unit

Secrétariat PNUE/CMS

[bheredia@cms.int](mailto:bheredia@cms.int)

**John Newby**

Directeur Exécutif

Sahara Conservation Fund

[john.newby@bluewin.ch](mailto:john.newby@bluewin.ch)

**Arnaud Greth**

Coordonnateur Régional

Programme Antilopes Sahélo-Sahariennes

[agreth@noeconservation.org](mailto:agreth@noeconservation.org)

**Dr. Roseline Beudels-Jamar**

Councillor for Terrestrial Mammals CMS, Scientific Council

Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

[roseline.beudels@naturalsciences.be](mailto:roseline.beudels@naturalsciences.be)



### Grippe aviaire en Afrique : cibler la vigilance

Marie-Noël de Visscher, Véronique Chevalier, Nicolas Gaidet-Drapier

En 2006, la détection du virus de l'influenza (grippe) aviaire H5N1 en Afrique suscite une grande inquiétude : le virus pourrait se propager à l'ensemble du continent, puis être réintroduit en Europe par les oiseaux migrateurs. Des programmes de surveillance épidémiologique et de renforcement des dispositifs nationaux sont mis en place, appuyés par des organismes internationaux. En parallèle, des programmes de recherche sont lancés pour décrire et comprendre les processus de transmission de ce virus en Afrique, et évaluer les risques.

Parmi eux, le projet Gripavi vise à caractériser la circulation des virus d'influenza aviaire et de la maladie de Newcastle à la fois dans l'avifaune sauvage et la volaille domestique. Il montre que le continent africain n'est pas exempt de risques et que la vigilance doit rester de mise. En précisant les modes de persistance du virus en Afrique et en identifiant des situations à risque, il met au jour des pistes pour cibler les stratégies de surveillance et de contrôle, et en améliorer ainsi l'efficacité.

En savoir plus :

[http://gripavi.cirad.fr/actualites/parution\\_de\\_perspective\\_gripes\\_aviaires\\_en\\_afrique\\_cibler\\_la\\_vigilance](http://gripavi.cirad.fr/actualites/parution_de_perspective_gripes_aviaires_en_afrique_cibler_la_vigilance)

### Documentation utile

Disponible sur [www.papaco.org](http://www.papaco.org) :

Le rapport de la **réunion de Wéotenga** sur l'avenir des aires protégées d'Afrique... recommandations pour des actions prioritaires...

### NAPA – CONTACTS

[geoffroy.mauvais@iucn.org](mailto:geoffroy.mauvais@iucn.org)

[leo.niskanen@iucn.org](mailto:leo.niskanen@iucn.org)

[souleymane.konate@iucn.org](mailto:souleymane.konate@iucn.org)

[beatrice.chataigner@iucn.org](mailto:beatrice.chataigner@iucn.org)

[bora.masumbuko@iucn.org](mailto:bora.masumbuko@iucn.org)

[youssouph.diedhiou@iucn.org](mailto:youssouph.diedhiou@iucn.org)

[bertrand.chardonnet@iucn.org](mailto:bertrand.chardonnet@iucn.org)

[lacina.kone@iucn.org](mailto:lacina.kone@iucn.org)

[thomas.bacha@iucn.org](mailto:thomas.bacha@iucn.org)

[arsene.sanon@iucn.org](mailto:arsene.sanon@iucn.org)

Aires Protégées d'Afrique & Conservation – PACO/ESARO

Coordination Programme Aires de Conservation et Diversité des Espèces – ESARO (CASD)

Coordination Programme Régional Aires Protégées – PACO (PAPACO)

Chargée de programme Evaluation des Aires Protégées - Formations

Chargée de programme Climat - Communication

Chargé de programme Patrimoine Mondial

Chargé de programme Aires Protégées Forestières – Conservation en Afrique Centrale

Chargé de programme Territoires de Conservation – Appui aux ONG

Chargé du Projet Petites Initiatives (PPI) – Appui aux ONG

Chargé du Projet petites Initiatives (PPI) – Appui aux ONG

[www.papaco.org](http://www.papaco.org)

*Les opinions exprimées dans cette lettre ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN*